GRANBY VOUS INFORME

VOLUME 7 • NUMÉRO 5 • DÉCEMBRE 2011

Nos partenaires vous informent
PAGES 10 À 15

ÉGLISE SAINTE-FAMILLE AU CENTRE-VILLE DE GRANBY

sommaire

LE MOT DU MAIRE | PAGE **3**
LE DÉNEIGEMENT | PAGES **6-7**
LES QUARTIERS BLANCS | PAGES **6-7**

À L'INTÉRIEUR
PLACE À LA CULTURE | B1 à B8
GUIDE CONTACT | C1 à C40

Fleurons du Québec 2009-2011
Entité municipale

Granby
Ville rayonnante

LE MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Mesdames,
Messieurs,

C'est avec plaisir que nous vous transmettons cette parution du *Granby vous informe* qui comprend le *Guide Contact*, hiver 2012, ainsi que le *Place à la culture*. Ce bulletin municipal vient clore une autre année bien remplie. En termes de projets et de travaux réalisés en 2011, nous pensons entre autres aux travaux de parachèvement du Centre sportif Léonard-Grondin, le chalet du golf Miner, aux travaux du Centre sportif Louis-Choinière, à divers travaux d'infrastructures ainsi qu'au pont flottant qui relie les deux rives de la rivière Yamaska complétant ainsi la boucle de notre réseau cyclable.

En plus, vous obtiendrez dans cette publication des renseignements concernant les opérations de déneigement, les parcours scolaires, le programme d'aide financière concernant l'installation d'un dispositif anti-refoulement. Le Service de police vous entretient également sur des règles et des mesures de sécurité à respecter concernant les pneus d'hiver et les vols dans les véhicules. Le Service des incendies vous présente de nouveaux employés et vous fait part des fonctions que ces personnes assumeront au sein de son organisation.

Pour ce qui est de l'implantation de quartiers blancs qui s'est avérée des plus positives à l'hiver 2010-2011, la Ville de Granby renouvelle la formule et ajoute deux nouveaux quartiers, ce qui en fait cinq. Une correspondance sera transmise aux personnes demeurant dans ces quartiers et une brochure explicative sera distribuée dans tous les foyers de Granby.

Comme complément d'information à notre bulletin, nous avons créé une toute nouvelle rubrique intitulée « Nos partenaires vous informent ». Ces organismes vous feront part au fil des parutions de sujets d'actualité. C'est ainsi que le Cégep de Granby, le Centre de santé et de services sociaux de la Haute-Yamaska et la Commission scolaire du Val-des-Cerfs s'ajoutent à la Corporation de développement commercial et touristique et à la Corporation du commissariat industriel.

En terminant, madame Suzanne Huard, agente de communication, se joint à moi pour vous assurer de notre souci constant de vous offrir un bulletin municipal des plus complets. N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires concernant cette publication.

Sur ce, nous vous souhaitons un très joyeux Noël avec vos proches et une période des Fêtes merveilleuses.

Michel Pinault, OMA
Directeur général

Église Sainte-Famille située la rue Principale au centre-ville de Granby.

Photo Denis Landry, hiver 2011

Granby vous informe

Le bulletin municipal *Granby vous informe* est publié trimestriellement et distribué gratuitement dans tous les foyers, les commerces et les industries de la ville de Granby.

POUR NOUS JOINDRE

Renseignements :
Suzanne Huard, 450 776-8236
Service des communications
Ville de Granby
87, rue Principale, Granby (Québec) J2G 2T8
Site Internet : www.ville.granby.qc.ca
Courriel : shuard@ville.granby.qc.ca

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec
ISSN Canada 1911-0200

Conseil municipal

Richard Goulet
Maire
450 776-8228
450 378-0010

Louise Brodeur Comeau
Conseillère
District 1
450 378-2645

Éliette Jenneau
Conseillère
District 2
450 531-8526

Pierre Breton
Conseiller
District 3
450 777-7695

Patrick Girard
Conseiller
District 4
450 578-4808

Denis Choinière
Conseiller
District 5
450 777-2699

Serges Ruel
Conseiller
District 6
450 405-4446

Pascal Bonin
Conseiller
District 7
450 776-1285

Guy Gaudord
Conseiller
District 8
450 378-5949

Yves Pronovost
Conseiller
District 9
450 577-2439

Michel Mailhot
Conseiller
District 10
450 372-8317

LE MOT DU MAIRE

Mesdames, Messieurs,

Les derniers mois ont été bien remplis. Les activités et les événements ont foisonné au sein de notre communauté. Les Couleurs urbaines, le Festival international de la chanson, la fête des Mascottes, les tournois de soccer, le Challenger de tennis, le Défilé de Noël, et j'en passe, ont attiré des milliers de visiteurs. Nous ne pouvons que nous enorgueillir de ce dynamisme et de cette vitalité.

Du côté de la scène municipale, laissez-moi vous relater l'avancement et le développement des principaux sujets d'actualité.

Parmi les nombreux visiteurs que nous avons reçus, il y a eu les juges du programme canadien de *Collectivités en fleurs* qui, en juillet dernier, se sont déplacés à Granby afin d'évaluer la ville selon différents critères dont l'action environnementale, les aménagements floraux et la protection du patrimoine. Lors de la cérémonie de remise des prix nationaux du symposium national qui s'est déroulé dernièrement à Québec, nous avons mérité une mention « 5 fleurs » soit la plus haute distinction attribuable. Félicitations à tous les résidents, les commerçants et les industriels ainsi qu'aux employés municipaux qui ont grandement contribué à cette reconnaissance. La Ville de Granby a reçu en plus une mention spéciale pour le soutien municipal envers l'art public.

En 2011, nous avons poursuivi nos efforts afin d'assurer la sécurité des nombreux piétons. L'ajout de traverses piétonnières à différents endroits ainsi que la mise en place de corridors scolaires au pourtour des écoles permet d'identifier plus facilement la présence d'écoliers.

Le Centre d'interprétation de la nature du lac Boivin a revampé ses installations en construisant un nouveau pavillon d'accueil cet automne. Prévus au plan directeur du *CINLB*, ces nouveaux aménagements permettront d'offrir un accueil de qualité aux visiteurs.

L'installation du pont flottant au parc Daniel-Johnson dans le secteur du centre d'information touristique assurera la sécurité des nombreux cyclistes et piétons qui utilisent la piste cyclable et qui veulent traverser sur l'autre rive (côté parc Daniel-Johnson) de façon sécuritaire. Ceux-ci n'auront qu'à utiliser le pont flottant pour passer d'une rive à l'autre de la rivière. Cette infrastructure sécurisera aussi la circulation sur la rue de la Gare.

Le conseil municipal a présenté au début du mois de décembre le budget municipal qui guidera les investissements de la municipalité pour la prochaine année. Ce budget équilibré maintient des services à la population de qualité. À ce sujet, laissez-moi vous présenter quelques projets à venir.

En 2012, des projets mobilisateurs contribueront largement à la revitalisation du centre-ville. On fait référence ici à l'aménagement d'une place publique et d'un parc urbain, à l'amélioration du service de transport en commun et à la réfection de l'édifice La Ruche qui deviendra un centre culturel et qui portera une nouvelle appellation éventuellement.

L'ouverture d'un écocentre régional en juillet dernier, l'un des plus fonctionnels au Québec, permet aux résidents de Granby de se départir gratuitement, et ce, à longueur d'année de rebuts, de résidus domestiques dangereux ou de matériaux de construction, tout en respectant des normes environnementales élevées.

À la suite des engagements pris, les travaux d'infrastructures sur les rues Grove et Saint-André seront réalisés en 2012. Ceux dans le secteur la rue Saint-Charles Sud commenceront l'année prochaine, et les travaux de la rue Saint-Urbain seront également finalisés en 2012.

Je profite de cette tribune pour remercier tous les bénévoles qui se sont impliqués dans la présentation de la parade de Noël du samedi 26 novembre dernier. Grâce à vous, l'événement a de nouveau été couronné de succès. Tous ces sourires et ces étoiles dans les yeux des personnes présentes nous permettent de croire qu'il y avait de la joie dans l'air. Quelle belle façon de commencer cette période qui nous mènera jusqu'aux festivités de fin d'année!

Enfin, je vous invite à la prudence lors de vos déplacements tout au long de la saison hivernale et plus particulièrement pendant la période des Fêtes qui approche à grands pas. Que vos festivités se déroulent sous le signe de l'amour et profitez pleinement de ce temps de réjouissances.

Joyeuses fêtes,

Le maire,

Richard Goulet

POLICE
GRANBY

Les panneaux vous parlent, **respectez-les**

Plusieurs travaux ont présentement lieu aux quatre coins de la ville. Le Service de police de Granby rappelle aux automobilistes qu'il est important de respecter la signalisation du code de la route. Merci de prendre le temps de réviser la signification des panneaux suivants et de les respecter dans nos rues.

La signalisation à l'approche et aux abords des chantiers est le mode d'emploi de la route qui vous permettra de bien négocier le parcours et d'y circuler en toute sécurité. Même lorsque les travaux sont suspendus, la signalisation des chantiers doit être respectée compte tenu de la présence d'entraves sur la route.

Voici un rappel de la signification de quelques panneaux fréquemment installés aux abords des chantiers.

Le panneau **« Signal avancé du signaleur »** indique, à l'avance, la présence d'un signaleur dirigeant la circulation aux abords d'un chantier. Soyez courtois et respectez les signaux.

Le panneau **« Présence de travailleurs »** vous informe de la présence de travailleurs sur une voie de circulation ou aux abords de celle-ci. Redoublez de vigilance!

Installé aux abords d'un chemin public comportant trois voies de circulation dans le même sens, le panneau **« Fusion de voies »** vous indique que la voie de gauche est temporairement fermée en raison de travaux et que vous devez emprunter les autres voies ouvertes à la circulation.

Le panneau **« Flèche oblique »** vous indique une direction à suivre au début du biseau qui ferme en partie ou en totalité une voie de circulation.

Les panneaux **« Passage pour camions »** indiquent qu'un camion chargé peut accéder au chemin public en quittant la voie d'accès.

Le panneau **« Route barrée »** signale que l'endroit visé par le panneau est temporairement fermé à la circulation. Suivez la signalisation de détour!

Le panneau **« Limite de vitesse »** indique la vitesse maximale autorisée à proximité d'une aire de travail.

Pour votre sécurité et celle des travailleurs,

respectez-la!

Prévenir le vol dans votre véhicule

Le vol dans les véhicules entraîne une hausse des primes d'assurance et cause des dommages matériels, sans compter les ennuis reliés au vol des objets. Saviez-vous que le temps des Fêtes est la période de l'année la plus propice au vol dans les véhicules? La présence de GPS et d'autres objets de valeur dans les véhicules jouent certainement un rôle non négligeable à cet égard.

Afin de prévenir le vol dans votre auto :

- Ne laissez pas d'objets de valeur en vue : placez-les dans le coffre à gants ou dans le coffre arrière.
- Assurez-vous que les vitres de la voiture sont bien fermées.
- Verrouillez toujours les portières et le coffre arrière, même si la voiture est stationnée dans un garage.

Le Service de police de Granby effectuera encore cette année quelques opérations « auto-sécure » en prévention et en application de la loi durant la période des Fêtes.

Règlement sur l'utilisation de pneus conçus spécifiquement pour la conduite hivernale

Depuis décembre 2007, le Code de la sécurité routière prévoit que :

Au cours de la période du 15 décembre au 15 mars, le propriétaire d'un taxi ou d'un véhicule de promenade immatriculé au Québec ne peut pas mettre en circulation ce véhicule, à moins qu'il ne soit muni de pneus conçus spécifiquement pour la conduite hivernale selon les normes prévues par règlement du gouvernement. Cette interdiction s'applique également à quiconque offre en location au Québec un véhicule de promenade qui n'est pas muni de ce type de pneu.

Le règlement a été adopté le 17 septembre 2008. Il est important de rappeler que les pneus conçus spécifiquement pour la conduite hivernale constituent une solution sécuritaire pour circuler l'hiver. Ils sont conçus en vue d'obtenir une adhérence maximale sur une surface enneigée ou glacée.

Le contrevenant s'expose à une amende variant de 200 $ à 300 $.

Pour en savoir davantage, consultez les questions réponses sur les pneus d'hiver au: www.mtq.gouv.qc.ca/portal/page/portal/grand_public/vehicules_promenade/securite_routiere/securite_conditions_hivernales/reglement_utilisation_pneus_hiver/#amende

PARCOURS SCOLAIRES **SÉCURITAIRES**

Les travaux réalisés dans le cadre des parcours scolaires sécuritaires ont fait en sorte de maximiser la sécurité des écoliers aux abords des écoles primaires.

À ce jour, toutes les écoles, les quatorze de la Commission scolaire du Val-du-Cerf, incluant Eurêka, ainsi que l'école Parkview de la Commission scolaire Eastern Township ont subi des interventions et aménagements pour sécuriser les allées et venues des écoliers.

Pour atteindre les objectifs tant recherchés, nous énumérons les interventions et les aménagements sur le plan des infrastructures qui ont dû être réalisés.

- Un parcours sécuritaire afin de guider les écoliers vers les accès de l'école; ce parcours est balisé par des repères visuels peints sur le trottoir ou en bordure de la chaussée. Nous avons choisi de reproduire des pas d'animaux pour les enfants. Une signalisation indique aux automobilistes la présence d'un corridor scolaire, ces nouvelles enseignes sont aux couleurs des zones scolaires.
- Certains de ces aménagements physiques ont été effectués à l'intérieur du corridor scolaire :
  - Avancées de trottoir (rétrécit la largeur de la rue);
  - Dos d'âne allongé à une traverse piétonnière incluant la signalisation requise (diminue la vitesse des automobilistes);
  - Refuge pour piétons au centre de la rue (diminue la largeur de la rue à traverser);
  - Construction de nouveaux trottoirs et modification au plan de déneigement afin de déneiger certains trottoirs;
  - Transfert de traverses piétonnières (améliore la sécurité en diminuant les conflits véhiculaires et augmente les distances de visibilité);
  - Marquage et signalisation appropriés aux approches (visibilité et conformité);
  - Transfert des accès piétonniers au niveau de la cour de l'école (concordance avec le corridor scolaire aménagé et trajet qui minimise les conflits lorsque l'écolier est rendu sur le terrain de l'école);
  - Aménagement sur rue ou hors rue d'un débarcadère d'autobus en fonction du nombre d'autobus à desservir dans le but de minimiser les conflits entre les usagers, soit les écoliers circulant à pied, les parents venant reconduire leur enfant à l'école et les élèves transportés par autobus scolaires;
  - Création de nouveaux débarcadères pour les parents venant reconduire leur enfant à l'école;
  - Ajustement du minutage au niveau des feux pour piétons aux intersections (minutage en relation avec le nombre d'écoliers à desservir et la largeur de l'approche à traverser);
  - Marquage par panneau ainsi que le marquage sur la chaussée indiquant la vitesse maximale à l'intérieur de la zone scolaire (30 km/h);
  - Aménagement de pistes cyclables sur rue ou hors rue lorsqu'il était possible de le faire;
  - Sensibilisation et diffusion de l'information par la direction de l'école concernant l'implantation du corridor scolaire. Un plan montrant les trajets sécuritaires devant être empruntés par les écoliers est aussi remis aux parents.

Des ententes de principe sur le partage des coûts et des responsabilités de chaque partie ont été entérinées avec les commissions scolaires du Val-des-Cerfs et d'Eastern Townships. Ce projet, piloté par le Service des travaux publics et les Services techniques de la Ville de Granby, a été mené à terme grâce à la synergie d'un comité composé de représentants de la commission scolaire, des directions d'écoles, des conseils d'établissement, de conseillers et de fonctionnaires municipaux siégeant au comité de circulation.

LE DÉNEIGEMENT

Le Service des travaux publics entretient chaque année quelque 535 kilomètres de rues et 125 km de trottoirs, en plus de déneiger les stationnements municipaux ainsi que les stationnements publics. Pour permettre au personnel de vous offrir un bon service de déneigement, vous devez respecter les règlements à cet égard.

LA RÉGLEMENTATION RELATIVE AU DÉNEIGEMENT

Stationnement de nuit du 15 novembre au 1er avril

Du 15 novembre au 1er avril, il est interdit de stationner un véhicule sur les chemins publics entre 1 h et 6 h 30 à l'exception des stationnements où l'interdiction est en vigueur de 3 h 30 à 6 h 30 [1];

Toujours stationner en retrait du trottoir afin de permettre le passage des véhicules de déneigement;

Le non-respect de la signalisation temporaire en prévision d'une opération de déneigement peut mener au remorquage du véhicule aux frais de son propriétaire;

Ne jamais souffler, déposer ou pousser de la neige sur la chaussée, les trottoirs ou dans les endroits publics [2];

Ne jamais souffler, déposer ou pousser de la neige sur la propriété d'un voisin ou sur les terrains de la ville sans avoir préalablement obtenu son autorisation[3];

Il est interdit à toute personne de déposer ou de disposer de neige, glace, gravier ou autre obstacle de façon à nuire à la visibilité ou à l'accessibilité d'une borne d'incendie[3];

Lorsqu'il y a avertissement de chutes de neige pour la soirée ou la nuit, il est recommandé de placer ses bacs roulants seulement le matin de la collecte dans l'entrée de cour ou à la limite de l'accotement en veillant à ne pas obstruer les trottoirs désignés ouverts. Surtout, ne pas les placer sur les bancs de neige;

Aucune accumulation de neige ou de glace sur les toits ne doit constituer un danger pour une personne ou une propriété[3];

En zone rurale ou semi-urbaine, tout poteau indicateur utilisé pour délimiter la propriété doit être installé à un minimum de un mètre à l'extérieur de l'accotement ou de la partie asphaltée.

1 En cas d'infraction, le montant minimum du constat s'élève à 32 $.

2 En cas d'infraction, le montant total du constat s'élève à 267 $ pour une personne physique (un citoyen) et à 866 $ pour une personne morale (une entreprise).

3 En cas d'infraction, le montant total du constat s'élève à 75 $ pour une personne physique (un citoyen) et à 146 $ pour une personne morale (une entreprise).

DEUX NOUVEAUX QUARTIERS BLANCS S'AJOUTENT CET HIVER

Ce projet écologique compte maintenant cinq quartiers blancs.

L'implantation de quartiers blancs s'est avérée des plus positives l'hiver passé. Cette année, la Ville de Granby renouvelle la formule et ajoute deux nouveaux quartiers. Cette façon de faire permet à la municipalité de protéger ses milieux naturels des effets nocifs du sel. Les sels de voirie étant classifiés comme produits toxiques dans le cadre de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement, et comme il n'existe toujours aucune alternative au sel ou à tout autre chlorure, le Service des travaux publics de la Ville modifie ses pratiques d'intervention dans les quartiers plus vulnérables.

Il faut savoir aussi que l'utilisation des sels de voirie a un effet nocif sur l'environnement, notamment :

- la dégradation des écosystèmes aquatiques et leur biodiversité;
- l'altération des propriétés du sol;
- la contamination de l'eau potable contenue dans les nappes d'eau souterraines par les chlorures;
- les brûlures, la défoliation et la malformation des bourgeons, des feuilles et des branches des végétaux sur lesquels se déposent les embruns salins, en bordure de la route;
- l'intoxication de certaines espèces protégées d'oiseaux migrateurs;
- le vieillissement prématuré des infrastructures.

Ainsi, seul de l'abrasif sera épandu sur un fond de neige durcie dans les quartiers désignés. Les chauffeurs de véhicules empruntant les rues et artères des quartiers blancs seront donc appelés, par le truchement de panneaux, à adapter leur conduite en conséquence.

Toutes les personnes domiciliées dans l'un des cinq quartiers blancs ont reçu une lettre.

Il sera possible de visualiser le plan démontrant l'emplacement des cinq quartiers blancs sur notre site Internet au www.ville.granby.qc.ca, sous la rubrique *La qualité de vie à Granby Moi j'embarque.*

L'ENTRETIEN DES RUES

Lorsqu'il y a moins de 5 cm de neige accumulée au sol, les camions servant à répandre le sel de déglaçage ou les abrasifs sillonnent les rues de la ville selon les parcours établis.

Du moment que les opérations de déneigement commencent, la machinerie pour le tassement de la neige prend la route. Par la suite, les camions épandeurs rendent la chaussée plus sécuritaire aux intersections.

Pour les impasses, ces opérations commandent une procédure particulière. La sécurité des enfants prime avant tout. La création d'une montagne au centre de la rue représente un danger pour les tout-petits. C'est pourquoi la neige est poussée sur le pourtour de la rue.

L'ENTRETIEN DES TROTTOIRS

Le déblaiement des trottoirs commence après une chute de 5 cm, et il se fait simultanément avec le tassement de la neige. Les opérations débutent au centre-ville et sur les artères principales comme le boulevard Leclerc, les rues Dufferin, Saint-Jacques, Principale, Robinson, etc.). En raison du rayonnement solaire, les trottoirs du côté nord et du côté est sont priorisés, ce qui nécessite moins d'entretien. Sur un total de 192 km de trottoirs, 125 km de trottoirs seront entretenus cet hiver.

Par ailleurs, plusieurs kilomètres de trottoirs ont été rajoutés à la suite des recommandations des parcours scolaires.

MOTEURS AU RALENTI

Éviter de laisser tourner inutilement son moteur au ralenti est un moyen efficace de réduire les gaz à effet de serre et la consommation de carburant, en plus d'économiser de l'argent. Il est préférable de privilégier l'utilisation d'un chauffe-bloc avec minuterie deux heures avant votre départ pour chauffer le moteur, l'huile et le liquide de refroidissement.

Si vous prévoyez être arrêté pour plus de 60 secondes et que vous n'êtes pas dans la circulation, coupez le contact. Un moteur qui tourne au ralenti pendant plus de 10 secondes consomme plus d'essence qu'un démarrage.

Du 15 novembre au 15 mars, il est interdit à toute personne de laisser fonctionner le moteur d'un véhicule immobilisé pendant plus de cinq minutes (sauf pour les employés de la Ville dans l'exercice de leurs fonctions).

En cas d'infraction, le montant total du constat s'élève à 75 $ pour une personne physique (un citoyen) et à 146 $ pour une personne morale (une entreprise).

Programme d'aide financière, dispositif anti-refoulement (soupape de retenue)

Le programme d'aide à l'installation d'un dispositif anti-refoulement résidentiel offre une aide financière aux propriétaires de Granby. Il est possible d'obtenir un montant maximal de 750 $ pour l'installation d'un dispositif aussi appelé « Soupape de retenue, clapet anti-retour ou robinet-vanne » exigé par la réglementation municipale.

Vous êtes admissible à cette aide financière pour couvrir une partie des coûts d'installation, si vous respectez au préalable les conditions suivantes :

- Vous êtes propriétaire d'un bâtiment résidentiel déjà construit sur le territoire de la ville de Granby;
- Vous demeurez dans un secteur desservi par les réseaux municipaux;
- Vous faites parvenir un estimé des travaux pour approbation;
- Les travaux sont réalisés par un entrepreneur certifié après la date d'entrée en vigueur du règlement, soit le 3 octobre 2011, et ils doivent être réalisés selon les normes de plomberie en vigueur;
- Le programme vise les coûts du dispositif, des pièces, de la main-d'œuvre pour l'installation d'un ou de plusieurs dispositifs, selon les installations sanitaires existantes, ainsi que l'inspection caméra requise. Les coûts de réaménagement (ex : ciment à refaire, carreaux de céramique, etc.) du sous-sol jusqu'à un maximum de 250 $;

Pour connaître le programme d'aide financière, nous vous invitons à le consulter sur notre site Internet au www.ville.granby.qc.ca, sous la rubrique Politiques et programmes. Le formulaire y est également disponible. Il est possible de communiquer avec le personnel de la Division environnement au 450 361-6000.

Pont flottant sur le lac Boivin

Le pont flottant qui relie les deux rives du lac Boivin est maintenant installé et sera accessible sous peu. Il boucle les pistes cyclables de la Route verte et permet, par la même occasion, de maximiser la sécurité des piétons et des cyclistes qui n'auront plus à emprunter le pont de la Gare. Il sera même possible d'accéder au parc Daniel-Johnson pour y faire une petite pause et bénéficier des atouts de cet espace vert des plus magnifiques.

Cet hiver, le pont flottant sera déneigé au grand bonheur des utiliseurs.

Panneaux d'identification des noms de rues

Vous avez sûrement constaté que les panneaux identifiant les noms de rues installés à l'automne 2010 et au printemps 2011 avaient quelque peu perdu de leur lustre. En effet, une problématique au niveau des pellicules fait en sorte que les couleurs s'estompent.

L'entrepreneur entend respecter la garantie de son travail et remplacera toutes les enseignes sur le territoire de la municipalité au cours des prochains mois.

INCENDIES

La Division de la prévention du Service des incendies accroît ses effectifs avec la venue de deux techniciens en prévention incendie. L'embauche de ces deux nouvelles ressources permettra de poursuivre sur une base plus assidue les efforts déjà mis de l'avant depuis quelques années. Jusqu'à tout récemment, ils étaient des combattants du feu, ils pourront maintenant mettre à profit cette expérience de vie au service de la prévention afin d'en faire leur principale mission.

Jean-Yves Grosset

Patrick Normandin

La prévention incendie, c'est l'ensemble des mesures prises afin d'éviter l'éclosion d'un incendie. Donc, les résultats d'une bonne prévention ne sont pas calculables au cours d'une courte période de temps. Cependant, nous pouvons observer que lorsque l'on inculque de bonnes valeurs de comportements et que l'on s'assure que les édifices sont dotés de systèmes de détection appropriés, le montant des pertes matérielles lors d'un sinistre ainsi que les alarmes non fondées s'en trouvent diminuées. La vérification des avertisseurs de fumée dans les résidences familiales, quant à elle, continuera d'être assurée par les pompiers.

La première tâche des techniciens en prévention incendie est de s'assurer que les bâtiments de risques moyens à très élevés sont conformes aux normes de sécurité incendie et vise principalement les entreprises, les commerces, les restaurants, les industries, les résidences de personnes âgées, les garderies et les écoles. Leur deuxième tâche consiste à alimenter la banque de données du Service des incendies accessible dans les camions afin que les pompiers puissent connaître les lieux et les risques potentiels à affronter en cours de route, s'ils devaient se diriger vers un lieu d'intervention. De plus, ils consacreront beaucoup de temps à l'éducation du public. Ils seront donc très présents pour différentes occasions, souvent par la tenue de kiosques d'information lors d'évènements populaires, afin de rejoindre les différents groupes d'âge de la population.

La formation en maniement d'extincteurs pour le personnel des centres d'hébergement et les employés des industries est également offerte gratuitement par les membres de la Division prévention. La tenue d'exercices d'évacuation pour les écoles, les garderies, les résidences pour personnes âgées et différentes industries de la ville occupe également une place importante à l'agenda des techniciens en prévention incendie. Les visites dans les milieux de garde leur procurent également l'occasion d'éduquer les enfants en bas âge aux comportements à adopter en cas d'incendie. Les techniciens en prévention incendie sont également disponibles pour conseiller les responsables, tant au niveau industriel que commercial, lors de l'élaboration de leur plan de sécurité incendie.

La prévention des incendies c'est l'affaire de tous. C'est le meilleur moyen de garantir la sécurité des citoyens et de leurs biens. Être prévoyant permet d'éviter les incidents à la source et ainsi diminuer les pertes causées par les incendies. Il vaut donc mieux être proactif que réactif en ce qui concerne la sécurité incendie!

De gauche à droite : M. Edgar Rouleau, maire de la cité de Dorval et président du conseil d'administration du CERIU, M. Daniel Surprenant, directeur des Services techniques de la Ville de Granby, et Mme Marie-Élaine Desbiens, ing. et directrice générale par intérim

Un prix d'excellence et de reconnaissance pour la Ville

Le Centre d'expertise et de recherche en infrastructures urbaines (CERIU) a décerné à la Ville de Granby le prix membre émérite du CERIU dans la catégorie « Municipal ».

Le 7 novembre dernier, à l'occasion de la cérémonie d'ouverture du Congrès INFRA 2011, en présence de plus de 300 spécialistes du milieu municipal et du génie-conseil, la Ville de Granby a obtenu ce prix d'excellence et de reconnaissance afin de souligner son travail soutenu dans le projet de révision du Guide d'intervention et son engagement envers la mission du CERIU, principalement au sein du conseil permanent Gestion des infrastructures.

La Ville de Granby se distingue dans le domaine des infrastructures municipales. Elle collabore et participe activement aux travaux et activités du CERIU, elle met de l'avant des initiatives visant la diffusion des connaissances et le partage d'expertise en matière d'infrastructures municipales.

CLINIQUE D'ACCÈS

Le Centre de santé et de services sociaux de la Haute-Yamaska (CSSSHY), en collaboration avec la Ville de Granby et les médecins de la région, a mis en place une Clinique d'accès. Cette clinique s'adresse exclusivement à la clientèle sans médecin de famille en provenance de l'urgence de l'Hôpital de Granby ou déjà inscrite au Guichet d'accès (clientèle vulnérable et sans médecin de famille).

La Clinique d'accès vise à favoriser l'accessibilité à un médecin, **sur référence seulement**, pour des problématiques non urgentes et ponctuelles telles que :

1. Cas mineurs qui se présentent à l'urgence de l'hôpital de Granby ou qui doivent être revus suite à une première visite à l'urgence.

   Ex. : Renouvellement de prescriptions, formulaires médicaux à compléter (CSST, SAAQ, permis de conduire...) maux de dos, etc.

2. Clientèle vulnérable inscrite au Guichet d'accès (clientèle sans médecin de famille) :

- Personnes âgées de 70 ans et plus souffrant d'au moins deux maladies chroniques (hypertension artérielle, diabète…) et qui prennent six médicaments et plus.
- Clientèle dont l'état de santé risque de se détériorer.

La Clinique d'accès n'est pas une clinique sans rendez-vous.

À titre de rappel, les personnes désirant s'inscrire au Guichet d'accès (clientèle vulnérable et sans médecin de famille) peuvent se procurer le formulaire via le site Internet du CSSSHY ou en se présentant au CLSC Yvan-Duquette.

Hugues Clément (lauréat), Richard de la Fontaine (représente Mélissa de la Fontaine, lauréate), Pierre Breton (conseiller municipal), Patrick Girard (conseiller municipal), Patrice Faucher (directeur du Service du loisir, des arts, de la culture et de la vie communautaire), Valérie Brodeur (directrice Vie culturelle et communautaire de Granby), Simon Déragon (lauréat), Sylvain Tousignant (représente Fanny Tousignant, lauréate), Suzanne Leduc (représente Bilie-Anne Leduc, lauréate), Louise B. Comeau (conseillère municipale), Serges Ruel (conseiller municipal), Jean-Olivier Grégoire Fillion (lauréat), Catherine Trudeau (lauréate), Jessika Hade-Précourt (lauréate), Alexandrine Pineault (lauréate), Karine Dupuis (animatrice culturelle), Mélisande Lauzon (lauréate), Mélissa Carrier (lauréate), Kora Desrosiers (lauréate), Vanessa Borduas (lauréate), Anne-Sophie Bergeron (lauréate) et Richard Goulet, maire de la Ville de Granby

Programme de cheminement vers l'excellence en art

Remise de bourses à la relève artistique de 16 à 25 ans.

Dans le cadre du Programme de cheminement vers l'excellence en art de la Ville de Granby, treize lauréats ont reçu une bourse de 1 000 $ à 2 500 $ pour un grand total de 20 500 $, lors du cocktail de lancement des journées de la culture, le 29 septembre 2011. La Ville de Granby est fière d'encourager la relève artistique en contribuant financièrement à leur cheminement en art.

Toutes nos félicitations!

COMMERCETOURISME
GRANBY_RÉGION

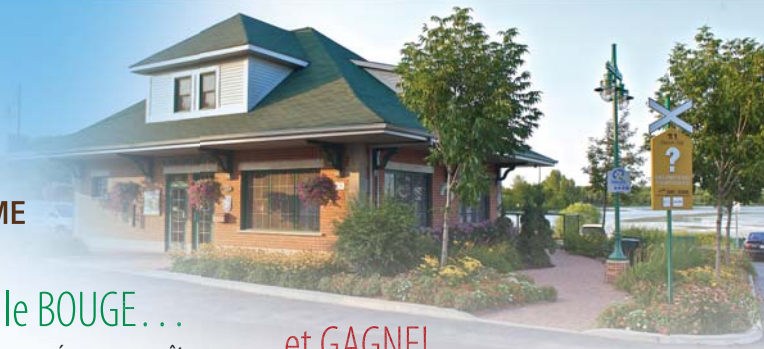

En fête et en lumières!

L'ambiance est féérique au centre-ville! Depuis la soirée d'illumination, la magie s'est installée. Le pont Patrick-Hackett brille de mille feux et le boulevard Mountain a lui aussi revêtu ses plus beaux atours. Le Grand Défilé de Noël a su, une fois de plus, envoûter les Granbyens. Les commerçants participent avec enthousiasme au Concours d'Illuminations et de Décorations de Noël. D'ailleurs, les entreprises gagnantes ont été récompensées le 6 décembre dernier; chaque lauréat a reçu un *mix média* d'une valeur de plus de 2 000 $.

Bientôt l'hiver. . .

Avec la magie de Noël à l'horizon, la féérie des lumières au centre-ville, les flocons et le froid, la région s'anime d'une pléiade d'activités toutes plus invitantes les unes que les autres et regorge d'attraits irrésistibles :

- Le Royaume du Père Noël accueillera les tout-petits jusqu'à la veille de Noël aux ***Galeries de Granby***;
- L'incontournable Marche de Noël, ce conte grandeur nature qui émerveille grands et petits nous revient le samedi 10 décembre au ***Centre d'interprétation de la nature du lac Boivin***;
- Le tournoi de hockey pee-wee Lévrard-Trudel se tiendra du 27 au 30 décembre au ***Centre sportif Léonard-Grondin***;

Si dame nature est au rendez-vous, vivez la frénésie d'une descente en skis sur les pentes de ***Ski Bromont***, ski nordique sur les parcours vallonnés ou la raquette au cœur des forêts enneigées au ***parc national de la Yamaska***, patin sur les sentiers glacés au ***parc Daniel-Johnson***, marche de santé sur les deux sentiers pédestres déneigés au ***Centre d'interprétation de la nature du lac Boivin*** ou glissade avec les enfants sur la toute nouvelle butte au ***parc Terry-Fox***.

Le centre-ville BOUGE. . .

Au cours de la dernière année, une enquête a été effectuée dans le but d'améliorer la gestion des stationnements municipaux du centre-ville, en plus du dépôt d'une proposition **d'aménagement d'une place publique et d'un parc urbain,** considérant que ces derniers élimineraient des stalles. Les médias, la cinquantaine de citoyens et gens d'affaires présents à la présentation publique tenue en juin dernier ont démontré un grand enthousiasme pour les résultats et les propositions émises!

En effet, un parc urbain s'étendant de la passerelle Miner (rue Saint-Jacques) à la rue Principale via le terrain de l'église St.Georges permettra de faciliter l'accès au centre-ville pour les cyclistes, tout en leur offrant une halte. La place publique, quant à elle, sera érigée dans le stationnement Johnson. On y prévoit des installations multifonctionnelles pour le marché public, une scène extérieure permanente, une aire de jeux pour enfants et de pique-nique, etc.

Déjà, les élus prévoient une somme substantielle au prochain budget municipal, afin de commencer la mise en place de deux espaces publics proposés dès janvier 2012.

RÉNOVE. . .

Afin de poursuivre sa dynamisation et de démarrer le volet « amélioration physique » du centre-ville, un nouveau **Programme de rénovation de façade commerciale** voit enfin le jour! Un montant de 150 000 $ par année, durant 3 ans, est rendu disponible par la Ville de Granby comme un incitatif à la rénovation pour les locataires et propriétaires de bâtiments commerciaux dans le secteur déterminé. Le demandeur peut donc recevoir une subvention allant jusqu'au tiers du coût de ses travaux admissibles pour un maximum de 30 000 $, jusqu'à épuisement du fonds. Information : 450 776-8233

. . . et GAGNE!

En septembre dernier, la Ville de Granby a reçu le prix « Animation et promotion » de la Fondation Rues principales du 24e colloque annuel. Ce prix témoigne des efforts de promotion et de mise en marché du milieu, mais aussi de toutes les initiatives mises de l'avant afin de favoriser la vitalité sociocommunautaire et culturelle locale. Elle s'est également classée finaliste parmi 24 municipalités pour le prix « Excellence » pour son remarquable travail afin de dynamiser le centre-ville. Et ce n'est qu'un début!

Vive l'hiver!

Concours ***Les quatre saisons de Granby_région*** Visitez le site www.tourismegranbyregion.com et remplissez le formulaire de participation en cliquant sur la publicité du concours et courez la chance de gagner :

- Le forfait hivernal ***Ma famille à Ski Bromont*** mettant en vedette l'hôtel Le St-Martin Bromont (hébergement) et Ski Bromont. Tirage le vendredi 9 décembre 2011 ;
- Le forfait printanier ***Expérience nature*** mettant en vedette le parc national de la Yamaska et ses prêts à camper Huttopia, nos pistes cyclables et les circuits pédestres guidés de Granby. Tirage le 20 janvier 2012.

Bonne chance à tous!

Au service des entreprises commerciales et touristiques de la région de Granby
Services conseils / Aide à la localisation / Liste d'opportunités d'affaires
Revitalisation du centre-ville / Élaboration d'activités promotionnelles
Soutien aux évènements d'envergure / Création d'outils promotionnels
Développement et mise en valeur de l'offre touristique

Visitez le site Internet de
CommercETourisme Granby_région,
www.tourismegranbyregion.com
www.commerce-tourisme-granby.com.
Rejoignez-nous sur Facebook

Commission scolaire du Val-des-Cerfs

Dans l'ordre habituel de gauche à droite : Claude Nadeau, Danny Aubin, Serge Poirier, Guy Vincent, Simon Gnocchini Messier, Pierre Lavoie, Danny Lamoureux, Patrick Carrier, Chantal Vallières Brodeur, Georgette Beauregard Boivin, Luc Gagné, Michel Landry, Donald Tétreault, Philippe Beaudin, Marie-Claude Noiseux, Manon St-Louis, Brigitte Bourgeois, Jeannine Barsalou, France Choinière et Jacqueline Richard Lemoine.
Absents de la photo : Jean Gratton, Guy Gaudord et Marion D'Astou.

La Commission scolaire du Val-des-Cerfs (CSVDC), une institution d'éducation et de formation de premier choix dans la région!

En cette période de l'année, les membres du Conseil des commissaires et l'équipe de direction de la Commission scolaire du Val-des-Cerfs s'unissent pour vous souhaiter de joyeuses fêtes remplies de bonheur et d'amour en compagnie de vos proches, de votre famille et de vos amis. Que ce moment soit féérique et que cette nouvelle année qui s'annonce soit gage de succès et de réussite permettant la réalisation de vos vœux les plus chers.

Le Conseil des commissaires et l'équipe de direction de la Commission scolaire du Val-des-Cerfs

Nos partenaires vous informent

CCI GRANBY ET RÉGION

CORPORATION DU COMMISSARIAT **INDUSTRIEL**

1300, boul. Industriel, Granby (Québec) J2J 0E5 | Téléphone 450 777-2707
Télécopieur 450 777-2924 | www.ccigranby.com

LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL DE GRANBY ET DE LA RÉGION N'EST PAS L'AFFAIRE DE QUELQUES-UNS, MAIS L'AFFAIRE DE TOUT UN CHACUN

Cette chronique de la Corporation du commissariat industriel de Granby et région (CCI) a pour objectif de faire connaître les entreprises de la région. Au fil de nos rencontres, nous vous transmettrons de l'information sur les entreprises qui sont l'objet de nos visites industrielles. Vous pourrez, entre autres, en apprécier la grande diversité.

PRO-JEL-TEST

L'entreprise se spécialise dans la réparation et la modernisation des équipements, surtout en industrie, en matière d'automatisation et de panneaux de contrôle. Elle a également commencé la fabrication de petits équipements. De nombreux contrats lui sont donnés par des entreprises qui doivent faire des ajustements d'équipements afin de se conformer aux normes de la CSST en matière de sécurité.

PLASTIQUES BRAYNECK CANAPLAST

L'entreprise conçoit et fabrique des citernes en plastique pour les véhicules d'incendie. Cela permet, entre autres, de remplacer des éléments qui généralement sont fabriqués en acier. L'avantage principal réside dans le fait que pour un volume équivalent, le plastique est 3 à 4 fois plus léger et ne rouille pas. L'entreprise vient tout juste de terminer la fabrication d'un bassin de traitement des eaux pour le futur pavillon Pacifique-Sud du Zoo de Granby.

EZEFLOW

Cette compagnie conçoit et fabrique des raccords en acier de grande dimension pour le domaine gazier. La plupart des réseaux de transport de produits pétroliers en Amérique du Nord et dans le monde comportent des raccords faits ici à Granby. Les plateformes de forages en haute mer ainsi que les centrales nucléaires utilisent aussi des produits fabriqués par Ezeflow. Son savoir-faire est unique et chacune des pièces produites par l'entreprise est contre-vérifiée à plusieurs étapes de sa fabrication afin d'assurer une garantie irréprochable contre tout défaut de fabrication.

EMBALLAGES POLIPLASTIC

EMBALLAGES POLIPLASTIC est principalement une imprimerie qui se spécialise dans l'impression de produits d'emballage pour les produits alimentaires. Elle imprime et fabrique pour plusieurs marques les fameux sacs à pain avec le petit rabat qui fait tout leur charme en gardant la dernière tranche bien à plat au fond du sac. Son expertise dans le domaine de la flexographie est très reconnue au Québec.

NSE-AUTOMATECH

Cette entreprise fait maintenant partie du Groupe français NSE, tout en demeurant sous contrôle granbyen. NSE est un intégrateur dans les domaines de la mécanique et de l'électronique. L'expertise de l'entreprise granbyenne est unique de par la fabrication et l'usinage de très grande précision qu'elle propose. Les pièces qu'elle fabrique sont des plus variées, passant du domaine de l'aéronautique à celui de la fabrication d'outils chirurgicaux. La qualité de sa main-d'œuvre est indéniable se positionnant à l'avant-scène en raison de ses conditions de travail et des avantages auxquels ses employés ont droit. Elle est aussi très proactive dans son interaction avec les écoles de formation et les stages qu'elle propose aux élèves dans le domaine de l'usinage.

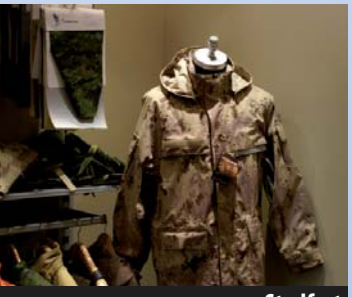

Stedfast

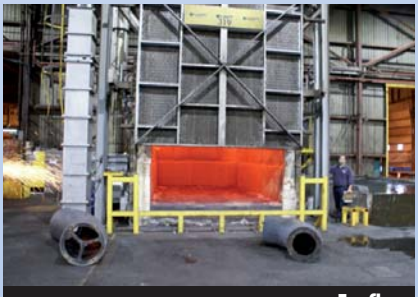

Ezeflow

Réservoirs d'acier Granby

ÉMAILLEURS DÉCO PLUS

Fondée il y a 20 ans, cette industrie est dirigée maintenant par la 2e génération. Ses types de travaux sont très variés : urnes funéraires, quincaillerie diverse, bains en fonte et autres. L'entreprise retourne les produits peinturés dans un délai de 5 jours ouvrables. Bien que plusieurs entreprises de Granby fassent appel à ses services, la majorité de ses clients sont des entreprises de Montréal.

RÉSERVOIRS D'ACIER GRANBY

L'entreprise détient une bonne part du marché nord-américain pour les réservoirs d'huile à chauffage. Elle a aussi conçu un nouveau type de réservoir environnemental qui permet de déceler les fuites avant qu'elles n'apparaissent et causent de sérieux dégâts à l'environnement. Elle fabrique aussi des fournaises de maison dans les provinces atlantiques. De nouvelles opérations ont aussi été développées comme la recertification des grosses bonbonnes de gaz (420 livres).

STEDFAST

STEDFAST est installée à Granby depuis 1930, ce qui fait d'elle la troisième plus vieille entreprise toujours en opération. Elle confectionne des tissus et des laminés qui comportent des avancements technologiques tels que l'imperméabilité, la protection chimique, les tissus respirants, etc. Elle a, entre autres, produit le tissu de l'habit des pompiers de Granby et le tissu pour les vêtements de combat des soldats canadiens.

GROUPE MÉGA SERVICE

GROUPE MÉGA SERVICE est une entreprise de service qui fait la remise à neuf de moteurs de pompes municipales de centrales de traitement des eaux. Elle fait aussi l'équilibrage, l'alignement et l'analyse de vibration de moteurs électriques. Elle possède une expertise unique dans le domaine du rembobinage de moteurs. Il y a quelques années l'entreprise a eu le contrat de faire la réparation de l'un des symboles de Granby, soit la fontaine au centre du lac Boivin.

POUR EN SAVOIR DAVANTAGE, VISITEZ

www.faitagranby.com

Cégep de Granby Haute-Yamaska

www.cegepgranby.qc.ca

Admission 2012-2013
Date limite d'inscription : 1ER MARS

UN CÉGEP AU COEUR DE MES PASSIONS!

Au Cégep de Granby – Haute-Yamaska, tout est mis en oeuvre pour faire du parcours collégial une expérience de vie stimulante et enrichissante en proposant toute une gamme d'activités aux étudiants.
Peu importe le programme choisi, on trouve du personnel et des professionnels dynamiques et engagés qui ont à coeur la réussite et l'accomplissement des étudiants.

Avec sa nouvelle bibliothèque, ses récents laboratoires de sciences et la rénovation des ses gymnases, le cégep dispose plus que jamais de lieux d'étude accueillants et un environnement propice à la réussite.

Disciplines sportives

La pratique de nombreux sports d'intérieur et d'extérieur est encadrée par des professionnels qui supervisent les équipes sportives auxquelles peuvent prendre part les étudiants.

- Badminton
- Basketball féminin et masculin
- Cheerleading
- Crosscountry
- Flag-football féminin
- Football
- Golf
- Soccer extérieur féminin et masculin
- Soccer intérieur féminin et masculin
- Volleyball féminin et masculin

Voici les programmes d'études offerts à Granby en vue de l'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC) :

SECTEUR PRÉUNIVERSITAIRE
Sciences de la nature : sciences pures et appliquées
Sciences de la nature : sciences de la santé
Sciences humaines : profil administration, avec mathématiques
Sciences humaines : profil individu
Sciences humaines : profil société-monde
Arts et lettres : profil cinéma et communication
Arts et lettres : profil arts visuels
Arts et lettres : profil lettres
SECTEUR TECHNIQUE
Soins infirmiers
Technologie du génie industriel
Technologie de l'électronique industrielle
Techniques d'éducation spécialisée
Techniques de comptabilité et de gestion
Gestion de commerces
Techniques de tourisme
Techniques de l'informatique

Saviez-vous que?

Le taux de satisfaction des étudiants du Cégep de Granby-Haute-Yamaska (CGHY) quant à la qualité de la formation reçue est de 97 %. (Source : Relance 2009 et 2010)
Le taux de réussite de nos étudiants à l'épreuve uniforme de français est au-dessus de la moyenne provinciale et se situe entre 85 % et 91 %.
(Source : MELS 2005-2010)

Le cégep sur les réseaux sociaux

Cet automne, le cégep a fait son entrée dans les réseaux sociaux pour joindre ses divers publics qui s'avèrent de plus en plus mobiles. Ses clientèles composées principalement de jeunes, bien sûr, mais aussi d'adultes, de partenaires en entreprise et d'organismes qui tissent le moteur du développement de notre région, peuvent maintenant être servies là où elles se trouvent. Que ce soit sur les téléphones intelligents, les tablettes électroniques, les ordinateurs portables et les nouveautés à venir, la grande famille du cégep est maintenant à portée de main où que vous soyez. Il n'en tient qu'à vous de vous abonner aux médias sociaux du cégep :

Pour suivre les grandes nouvelles en lien avec le cégep : http://twitter.com/CegepGranby

Pour saisir l'ambiance tout en images et partager les bons coups du cégep :
http://www.facebook.com/CegepGranby

Pour visionner des clips vidéo pris sur le vif :
http://www.youtube.com/CegepdeGranby

Joyeuses Fêtes!

En ce temps des Fêtes qui approche, le personnel du cégep tient à saluer ses diplômés, ses étudiants, leurs familles, leurs amis et tout leur entourage qui font une différence dans leur réussite, même dans les petits gestes du quotidien.

Pour celles et ceux qui s'apprêtent à entrer au cégep l'an prochain, profitez de ce temps de réflexion qu'offre la période des Fêtes. Voici un rappel de quelques-uns des avantages qu'offre la vie étudiante sur le campus du Cégep de Granby – Haute-Yamaska :

- Qualité d'enseignement reconnue et approche par projets concrets dans l'ensemble des programmes d'études;
- Qualité des services et nombreuses mesures d'aide à la réussite adaptées à l'étudiant;
- Un cégep à dimension humaine où le sentiment d'appartenance est fort;
- Transport commun gratuit pour tous les étudiants sur présentation de leur carte d'identité.

CSSS

Centre de santé et de services sociaux de la Haute-Yamaska

Promoteur de Santé

Jean-Marc Savoie, président, et Yves Fortin, directeur général

Les partenaires de la Table de concertation pour contrer la violence faite aux femmes signent une entente de collaboration.

Depuis plus d'une vingtaine d'années, les membres de la Table de concertation pour contrer la violence faite aux femmes unissent leurs efforts afin de lutter contre la violence faite aux femmes. Sont membres : le CAVAC, le CALACS, le Centre Jeunesse de la Montérégie, le CSSS de la Haute-Yamaska, Entr'elles, la Maison d'accueil le Joins-toi, la Maison Alice Desmarais, la Direction de services professionnels correctionnels, la Sûreté du Québec, le Service de police de Bromont, le Service de police de Granby, la Ressource pour Hommes de la Haute-Yamaska, le Bureau du procureur, district de Granby et la Ville de Granby.

La déclaration sur l'élimination de la violence contre les femmes de 1993, émise par les Nations Unies et signée par le Canada, donne une définition de la violence faite aux femmes :

« Tous actes de violence dirigés contre le sexe féminin, et causant ou pouvant causer aux femmes un préjudice ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques…, que ce soit dans la vie publique ou dans la vie privée. (…) La violence à l'égard des femmes s'entend comme englobant, sans y être limitée (…) a) la violence physique, sexuelle et psychologique exercée au sein de la famille…; b) la violence physique, sexuelle et psychologique exercée au sein de la collectivité… c) la violence physique, sexuelle et psychologique perpétrée ou tolérée par l'État, où qu'elle s'exerce. »[1]

Les partenaires de la Table de concertation ont réaffirmé leur engagement en signant le 15 septembre dernier une nouvelle entente de collaboration énonçant leurs objectifs par les organismes ainsi que leurs actions concertées.

1 « Les partenaires de la Table de concertation... » : Statistique Canada, Mesure de la violence faite aux femmes, Tendances Statistiques, 2006, p. 8-10.

L'année 2011 fut notamment marquée par l'obtention de notre Agrément (certification de la qualité et de la sécurité des soins), par une deuxième année consécutive d'équilibre budgétaire et d'importants travaux de rénovation de nos installations. Nous sommes très fiers de ces réalisations.
Nous avons également adopté notre planification stratégique 2011-2015 afin de mieux répondre aux besoins de la population.

Au nom des membres du conseil d'administration et de la direction du Centre de santé et de services sociaux de la Haute-Yamaska, nous vous souhaitons un très joyeux temps des Fêtes.

Que l'année 2012 vous apporte joie, paix et santé.

Jean-Marc Savoie
Président

Yves Fortin
Directeur général

Soins et services aux personnes âgées : des investissements qui comptent!

Selon les données démographiques récentes, la première cohorte de « baby-boomers » aura atteint l'âge de 65 ans en 2011. Ce facteur conjugué à une longévité accrue explique une hausse anticipée du nombre de personnes âgées de 65 ans et plus. Le territoire de la Haute-Yamaska comptait 11 998 personnes âgées de plus de 65 ans en 2006, il en comptera 32 439 en 2031, soit une augmentation de 170 %. En 2011, il comptait 15 135 personnes.

Afin de desservir adéquatement la population âgée de son territoire, dont celle de Granby, le CSSSHY met de l'avant une approche centrée sur les besoins de celle-ci et investit dans des ressources et des installations susceptibles de mieux répondre à leurs besoins.

- Ajout de 66 places en CHSLD (partenariat public-privé);
- Ajout de 53 places en ressources intermédiaires;
- Ajout de 3 places en unité transitoire d'adaptation fonctionnelle;
- Investissement récurrent de 640 000 $ en ressources professionnelles à domicile;
- Augmentation de 10 % du nombre d'heures directes de services de soutien à domicile de longue durée;

POPULATION TOTALE ET PAR GROUPE D'ÂGE (N) RSL DE LA HAUTE-YAMASKA, 2006-2031

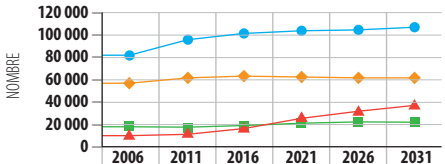

	2006	2011	2016	2021	2026	2031
Moins de 18 ans	18 949	18 754	19 349	20 376	20 830	20 501
18 à 64 ans	58 193	61 773	63 085	62 701	91 697	61 229
65 ans et plus	11 998	15 135	18 990	23 478	28 348	32 439
Total	89 140	95 662	101 424	106 555	110 872	114 169

Source : MSSS, Estimations et projections démographiques, édition janvier 2010. Production : équipe surveillance de l'état de santé de la population, DSP Montérégie 2011

- Rénovations des centres d'hébergement au cours de la dernière année :
  - Centre d'hébergement de Waterloo : 1 million de $ depuis juin 2011;
  - Centre d'hébergement Marie-Berthe-Couture : 250 000 $;
- L'instauration d'une nouvelle approche de soins adaptée aux personnes âgées en milieu hospitalier afin d'améliorer l'accueil et le séjour, favorisant ainsi le retour en milieu de vie;
- Plus de 5 millions de $ seront investis au cours des prochaines années afin de rénover et de transformer les milieux d'hébergement.

Le CSSSHY, en collaboration avec tous ses partenaires dont la Ville de Granby, veille à ce que toutes ces réalisations contribuent à l'amélioration continue des soins et services offerts aux personnes âgées.

Renouvellement des membres du conseil d'administration du CSSSHY

Le processus de renouvellement des membres du conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux de la Haute-Yamaska est amorcé depuis septembre 2011.

Des représentants ont été désignés par les instances suivantes :

- Le Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens
- Le Conseil des infirmiers et infirmières
- Le Conseil multidisciplinaire (incluant les infirmiers et infirmières auxiliaires)
- Le personnel non clinique, les fondations ainsi que le comité des usagers
- La population
- L'Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie

Au cours du mois de décembre, tous ces représentants auront la tâche de compter six autres personnes dont au moins une en provenance du milieu communautaire.

Le directeur général, monsieur Yves Fortin, est également membre du conseil.

Le nouveau conseil d'administration formé des 18 membres sera en fonction le 1er février 2012. D'ici cette date, le conseil d'administration actuel demeure en fonction.

EN SANTÉ APRÈS 50 ANS

La prévention et la promotion de la santé!

Un programme de groupe est offert aux personnes de plus de 50 ans et visent à prévenir et à promouvoir leur santé.

Les sujets traités seront :

- l'information générale concernant la médication;
- la consommation des médicaments, des produits naturels et des moyens non médicamenteux pour faire face à certains petits malaises;
- les changements du corps liés au vieillissement;
- l'alimentation, les troubles digestifs et la constipation;
- le sommeil et ses modifications;
- les articulations, l'arthrite et l'arthrose;
- la gestion du stress et de l'anxiété;
- la préparation de la visite chez le médecin/pharmacien.

À compter de janvier 2012, six sessions seront offertes.

Pour information :
Chantale Roy, infirmière clinicienne
450 375-8000, poste 6512

Centre d'abandon du tabac

Toutes les raisons sont bonnes pour cesser de fumer. Le Centre d'abandon du tabac du CSSS de la Haute-Yamaska offre un ensemble de services taillés sur mesure pour vous. Augmentez vos chances de réussite avec un soutien individuel ou de groupe.

Pour information :
Chantale Roy, infirmière clinicienne
450 375-8000, poste 6297

P.I.E.D. Programme intégré d'équilibre dynamique prévenir les chutes!

P.I.E.D. est un programme destiné aux personnes de 65 ans et plus visant à prévenir les chutes causant des traumatismes non intentionnels. Le programme propose 12 séances composées d'informations et d'exercices à exécuter à domicile afin d'améliorer la force et l'équilibre.

La prochaine session débutera en janvier 2012, à raison de deux cours par semaine d'une heure chacun.

Inscription :
Julie Fontanals, kinésiologue
450 375-9497, poste 6158

Vaccination contre la grippe saisonnière

Cette année, ne donnez pas la grippe en cadeau! Faites-vous vacciner!

Vaccin gratuit pour :

- Les enfants de 6 à 23 mois;
- Les femmes enceintes en bonne santé au 2e et 3e trimestre de grossesse;
- Les personnes ayant une maladie chronique;
- Les personnes de 60 ans et plus;
- L'entourage de ces personnes et celui des bébés de moins de 6 mois;
- Les travailleurs de la santé.

Le vaccin contre le pneumocoque est également disponible.

DATES POUR LA VACCINATION ANTIGRIPPALE 2011-2012

12 et 13 décembre 2011, 19 janvier 2012, de 12 h 30 à 19 h 30

17 et 18 janvier 2012, de 9 h 30 à 16 h 30

Galeries de Granby
40, rue Évangéline
Entrée no 7 (rue Saint-Judes),
près de la librairie.

- Porter des vêtements à manches courtes
- Apporter sa carte d'assurance-maladie
- Enfant de 13 ans et moins doit être accompagné d'un parent
- Aucun vaccin payant

Pour information :

LIGNE INFO-GRIPPE :
450 375-8000, poste 2477

LIGNE INFO-SANTÉ : 811

Site internet du CSSSHY :
www.santemonteregie.qc.ca/granby_index.f.html

La période des Fêtes et les services municipaux

Les services municipaux ont un horaire spécial durant les Fêtes. Consultez le tableau suivant pour connaître les changements au cours de cette période.

X : Fermé	VEN. 23	SAM. 24	DIM. 25	LUN. 26	MAR. 27	MER. 28	JEU. 29	VEN. 30	SAM. 31	DIM. 1	LUN. 2	MAR. 3
Hôtel de ville		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
Bibliothèque Paul-O.-Trépanier		X	X	X	Ouvert de 12 h à 16 h				X	X	X	
Travaux publics	X	X	X	X	X			X	X	X	X	X
Piscine Miner		X	X	X					X	X	X	
Transport en commun			X	X					X	X		

SERVICES ESSENTIELS

Les Services essentiels tels que les Services des travaux publics, de police et d'incendies demeurent fonctionnels en tout temps. Pour joindre les Travaux publics, vous composez le 450 776-8366; pour toute urgence après les heures d'ouverture, vous devez communiquer au Service de police au 450 776-3333 qui avisera le personnel de garde.

BIBLIOTHÈQUE PAUL-O.-TRÉPANIER

La bibliothèque sera ouverte les 27, 28, 29 et 30 décembre de 12 h à 16 h. Il n'y aura ni émission ni renouvellement de cartes-loisirs durant ces journées.

Pour éviter des frais de retard, vous pouvez retourner les livres et revues empruntés dans la chute à livres située à l'extérieur de la bibliothèque. En raison de leur fragilité, les documents audiovisuels doivent être rapportés au comptoir de prêt.

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET COLLECTE SÉLECTIVE

Il n'y a aucun changement pour les collectes des ordures ménagères et sélective durant les Fêtes. Pour plus d'information, visitez le portail de la MRC de La Haute-Yamaska www.haute-yamaska.ca.

COLLECTE DES SAPINS DE NOËL

Les collectes de sapins de Noël auront lieu entre le 9 et 17 janvier 2012. Pour connaître la date exacte de collecte dans votre secteur, consultez votre calendrier des collectes.

CONSIGNES À RESPECTER :

- Placez votre arbre dépouillé de toute décoration au bord de la rue ou du trottoir, entre 19 h la veille du jour de la collecte et 6 h le jour même;
- Assurez-vous que votre arbre soit placé à au moins un mètre de votre bac roulant d'ordures et de recyclage;
- Placez-le dans votre cour, de façon bien visible;
- Couchez-le au sol; évitez de le piquer dans un banc de neige.

Pour de plus amples renseignements sur les collectes, communiquez avec le personnel de la MRC de La Haute-Yamaska au 450 378-9976, poste 2231, ou visitez le site Internet www.haute-yamaska.ca.

Calendrier des séances du conseil municipal

JANVIER À DÉCEMBRE 2012

16 janvier à 19 h

6 février à 19 h

5 mars à 19 h

2 avril à 19 h

7 mai à 19 h

22 mai (mardi) à 19 h

4 juin à 19 h

18 juin à 19 h

3 juillet (mardi) à 19 h

20 août à 19 h

4 septembre (mardi) à 19 h

1er octobre à 19 h

5 novembre à 19 h

3 décembre à 19 h

17 décembre à 19 h

Pour connaître les sujets traités au cours des séances, les ordres du jour sont disponibles sur notre site Internet, le vendredi précédant la rencontre, à l'adresse www.ville.granby.qc.ca sous la rubrique « Citoyen, Calendrier, Conseils et affaires municipales ».